



4 janvier 2023

(23-0047)

Page: 1/12

Comité de l'agriculture

Original: anglais

NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 4 janvier 2023, est distribuée à la demande de la délégation du **Royaume d'Arabie saoudite**. La notification concerne les engagements en matière de soutien interne (**tableau DS:1** et tableaux explicatifs pertinents) pour **l'année civile 2019**.

Tableau DS:1

SOUTIEN INTERNE: ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2019

Mesure globale du soutien totale courante

Niveau d'engagement concernant la MGS totale (d'après la section I de la Partie IV de la Liste)	Monnaie (d'après la section I de la Partie IV de la Liste)	MGS totale courante (d'après les tableaux explicatifs ci-joints)
1	2	3
3 218,28	(millions de SAR)	2 117,64

Tableau explicatif DS:1

SOUTIEN INTERNE: ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2019

Mesures exemptées de l'engagement de réduction - "Catégorie verte"

Type de mesure	Désignation et description de la mesure eu égard aux critères énoncés à l'Annexe 2	Valeur monétaire (millions de SAR)	Sources des données	Note
1	2	3	4	
2. Services de caractère général				
2 a) Recherche	Stations de recherche agricole, laboratoire de cultures de tissus végétaux, fonctionnement et entretien, laboratoire régional, centres de recherche agricole et centres de télédétection.	237	MEWA	(1)
	Sous-total:	237		
2 b) Lutte contre les parasites et les maladies	Protection vétérinaire, production de vaccins, laboratoires vétérinaires, lutte contre les parasites et les maladies par pulvérisation aérienne et services vétérinaires.	464,6	MEWA	
	Sous-total:	464,6		
2 c) Services de formation	Coopération avec la Chine, accord avec la FAO et centres de formation vétérinaire.	65,5	MEWA	(2)
	Sous-total:	65,5		
2 d) Services de vulgarisation et de consultation	Dépenses de vulgarisation agricole, programmes de vulgarisation centrés sur les pépinières et le développement de l'apiculture.	40,7	MEWA	
	Sous-total:	40,7		
2 e) Services d'inspection	Fonctionnement des stations de triage et de nettoyage des grains et mise en place et installation de centres de quarantaine vétérinaire.	105,8	MEWA	
	Sous-total:	105,8		
2 g) Services d'infrastructure	Construction et entretien de barrages, systèmes d'irrigation et de drainage, stabilisation des sables mouvants et plantation et développement de forêts.	759,7	MEWA	
	Sous-total:	759,7		
	Services de caractère général:	1 673,3		
3. Détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire	La SAGO joue, entre autres choses, un rôle dans la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire en gérant et en réglementant le stockage et la distribution des céréales.	16,3	SAGO	(3)
	Sous-total:	16,3		
Total général Catégorie verte		1 689,6		

Note générale:

MEWA: Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture.
SAGO: Organisation saoudienne des céréales.

Notes:

- (1) Voir la note méthodologique (point 2).
- (2) Voir la note méthodologique (point 2).
- (3) Cela est conforme au critère de la note de bas de page relative au paragraphe 3 de l'Annexe 2 de l'Accord sur l'agriculture.

Tableau explicatif DS:4

SOUTIEN INTERNE: ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2019

Calcul de la mesure globale du soutien totale courante

Désignation des produits initiaux (y compris MGS autre que par produit)	MGS par produit (d'après les tableaux explicatifs DS:5 à DS:7) (millions de SAR)	MES par produit (d'après le tableau explicatif DS:8) (millions de SAR)	Total (2+3) (millions de SAR)	Valeur de la production (millions de SAR)	Soutien en % de la valeur de la production	MGS totale courante (millions de SAR)	Note
1	2	3				4	
Blé	119,63		119,63	478	25,03%	119,63	
Orge	0		0			0 (<i>de minimis</i>)	
Dattes	79,44		79,44	15 750	0,5%	0 (<i>de minimis</i>)	
Bétail	281,4		281,4	8 576	3,28%	0 (<i>de minimis</i>)	
Volailles	1 998,01		1 998,01	12 870	15,52%	1 998,01	
MGS autre que par produit (d'après le tableau explicatif DS:9)			368,62	66 204	0,56%	0 (<i>de minimis</i>)	
TOTAL						2 117,64	

Tableau explicatif DS:5

SOUTIEN INTERNE: ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2019

Mesures globales du soutien par produit: Soutien des prix du marché

Désignation des produits initiaux	Année considérée			Types de mesures	Prix administré appliqué (SAR)	Prix de référence extérieur (en général d'après les documents de la série AGST) (SAR)	Production visée	Redevances/prélèvements connexes (millions de SAR)	Soutien total des prix du marché ((4-5)*6)-7 (millions de SAR)	Sources des données	Note
	Type	Du	Au								
1	2			3	4	5	6	7	8	9	
Blé	Année civile	01/01/2019	31/12/2019	Soutien des prix du marché	1 250/t	658,29/t	202 179 t		119,63	SAGO	
Total blé									119,63		
Orge	Année civile	01/01/2019	31/12/2019	Soutien des prix du marché	0/t	685,22/t	0 t		0	SAGO	
Total orge									0		

Note générale:

Prix de référence extérieur: cours mondial c.a.f. Djedda.

SAGO Organisation saoudienne des céréales. La SAGO a remplacé l'Organisation des silos à céréales et des minoteries (GSFMO).

Tableau explicatif DS:6

SOUTIEN INTERNE: ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2019

Mesures globales du soutien par produit: Versements directs non exemptés

Désignation des produits initiaux	Année considérée		Types de mesures	Prix administré appliqué (SAR)	Prix de référence extérieur (en général d'après les documents de la série AGST) (SAR)	Production visée	Versements directs totaux liés aux prix ((4-5)*6) (millions de SAR)	Autres versements directs non exemptés (millions de SAR)	Redevances/prélèvements connexes (millions de SAR)	Versements directs totaux (7+8-9) (millions de SAR)	Sources des données	Note
	Type	Du										
1	2		3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Dattes	Année civile	01/01/2019	31/12/2019	Subvention forfaitaire				79,44		79,44	MEWA	
Total dattes										79,44		
Bétail	Année civile	01/01/2019	31/12/2019	Subvention forfaitaire aux intrants				104,5		104,5	MEWA	
Total bétail										104,5		

Note générale:

MEWA Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture. Le MEWA a remplacé le Ministère de l'agriculture (MOA).

Tableau explicatif DS:7

SOUTIEN INTERNE: ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2019

Mesures globales du soutien par produit: Autre soutien par produit et MGS totale par produit

Désignation des produits initiaux	Année considérée		Types de mesures	Autres dépenses budgétaires par produit (millions de SAR)	Autre soutien par produit (avec détail des calculs) (millions de SAR)	Redevances/prélèvements connexes	Total autre soutien par produit (4+5-6) (millions de SAR)	Soutien des prix du marché (d'après le tableau explicatif DS:5) (millions de SAR)	Versements directs non exemptés (d'après le tableau explicatif DS:6) (millions de SAR)	MGS totale (7+8+9) (millions de SAR)	Sources des données	Note
	Type	Du										
1	2		3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Dattes	Année civile	01/01/2019	31/12/2019	Subvention cible pour les palmiers	0		0				MEWA	(1)
Total Dattes							0		79,44	79,44		
Bétail	Année civile	01/01/2019	31/12/2019	Subvention forfaitaire aux intrants	176,9		176,9				MOF	
Bétail	Année civile	01/01/2019	31/12/2019	Subvention aux intrants pour l'orge importé			0				Annexe 2	(2)
Total bétail							176,9		104,5	281,4		
Total blé								119,63		119,63		
Total orge								0		0		
Volailles	Année civile	01/01/2019	31/12/2019	Subvention forfaitaire aux intrants pour les aliments (maïs et fèves de soja importés)	1 998,01		1 998,01				MOF	
Volailles	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Subvention forfaitaire aux intrants pour le matériel	0		0				FDA	
Total volailles							1 998,01			1 998,01		

Note générale:

MEWA: Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture.

MOF: Ministère des finances.

FDA: Fonds de développement agricole.

Notes:

(1) Il s'agit d'encourager les producteurs à utiliser l'irrigation goutte à goutte pour préserver les ressources en eau.

(2) Pour le calcul, voir la note méthodologique (annexe 2).

Tableau explicatif DS:9

SOUTIEN INTERNE: ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2019

MGS autre que par produit

Types de mesures	Année considérée		Dépenses budgétaires ne portant pas sur des produits déterminés (millions de SAR)	Autre soutien ne visant pas des produits déterminés (avec détail des calculs) (millions de SAR)	Redevances/prélèvements connexes (millions de SAR)	Soutien total ne visant pas des produits déterminés (3+4-5) (millions de SAR)	Sources des données	Note	
	Type	Du							Au
1		2		3	4	5	6	7	
Subventions agricoles générales	Année civile	01/01/2019	31/12/2019		65		65	FDA	(1)
Coût d'opportunité pour les prêts agricoles à taux zéro	Année civile	01/01/2019	31/12/2019		49,62		49,62	FDA	(2)
Créances douteuses pour les prêts agricoles	Année civile	01/01/2019	31/12/2019		254		254	FDA	(3)
TOTAL							368,62		

Note générale:

FDA: Fonds de développement agricole. Le FDA a remplacé la Banque agricole d'Arabie saoudite (SAAB).

Notes

- (1) Les subventions agricoles sont versées par le FDA. Voir la note méthodologique (point 7).
- (2) Pour le calcul, voir la note méthodologique (point 8).
- (3) Pour le calcul, voir la note méthodologique (point 9).

ANNEXE**NOTE MÉTHODOLOGIQUE****Bases de calcul du soutien interne pour l'agriculture**

La présente note explicative doit être lue conjointement avec la notification actuelle du Royaume d'Arabie saoudite relative à son soutien interne.

1. Les chiffres sont exprimés en rials saoudiens, le taux de change étant fixé à 3,75 SAR pour 1 USD depuis 1986.
2. **Coopération avec la Chine:** dans le cadre de ce programme, des spécialistes chinois sont recrutés sous contrat pour travailler au Ministère de l'agriculture. De même, des Saoudiens sont envoyés dans ce pays pour y acquérir de l'expérience. En outre, du matériel de laboratoire est fourni pour appuyer la mise en œuvre de ces programmes.
3. Pour déterminer la production visée pour le blé, l'Arabie saoudite exclut de la production totale 5% d'impuretés et 5% de zakat. Le taux de 5% d'impuretés représente une moyenne générale établie sur la base d'analyses effectuées de manière aléatoire sur des échantillons de blé et d'orge reçus par la GSFMO. Le taux de 5% de zakat est déterminé conformément aux règles islamiques (ce pourcentage de zakat ne vaut que pour les activités agricoles et diffère du pourcentage habituel de 2,5% pour tous les types de fonds).
4. Le prix administré appliqué du blé a été ramené à 1 000 rials saoudiens la tonne (soit 266,67 dollars EU) à compter de 2004.
5. Les prix de référence extérieurs du blé sont des prix c.a.f. Djedda. Les prix de référence sont calculés en additionnant les éléments suivants: prix à l'exportation du blé Hard Winter à teneur protéique normale des États-Unis, f.a.b. ports des EU du golfe du Mexique + fret maritime jusqu'en Égypte (Alexandrie) + 3 USD par tonne correspondant au fret estimé d'Alexandrie à Djedda (année de base 2001-2003). (Source: Perspectives de l'alimentation, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, n° 5, décembre 2002 et n° 1, avril 2005).
6. Le prix de référence extérieur de l'orge correspond à la moyenne annuelle des prix à l'importation effectifs payés pour l'orge importée par la GSFMO au cours de la période 2001 à 2003 (année de base).
7. Les subventions agricoles figurant dans le tableau explicatif DS:9 visent tous les projets agricoles: blé, volailles, produits laitiers, ovins, production sous serre, légumes et fruits, etc. Elles équivalent à 25% du prix fixé par le Ministère de l'agriculture pour les machines agricoles et du coût des équipements des exploitations avicoles et laitières.
8. Le coût d'opportunité pour les prêts agricoles représente le montant des prêts totaux accordés par le Fonds de développement agricole (FDA) multiplié par les taux d'intérêt commerciaux moyens car le FDA ne perçoit pas d'intérêt sur ses prêts (annexe 1).
9. Les créances douteuses pour les prêts agricoles correspondent aux soldes débiteurs reportés sur plusieurs exercices et divisés par 10. Ces montants sont calculés sur une moyenne de 10 ans parce que les prêts à moyen terme sont accordés pour une période de 10 ans.

10. Calcul de la subvention relative aux aliments pour bétail (annexe 2): le montant de la subvention par tonne d'orge importée est la différence entre le prix de référence et le prix payé par les éleveurs saoudiens. Cette subvention est calculée comme suit:

Pour l'orge importée: $SOIAB = (E - P) * I$, où:

- **SOIAB est la subvention pour l'orge importée destinée à l'alimentation du bétail;**
- **P est le prix payé par les éleveurs pour l'orge;**
- **E est le prix de référence extérieur (égal au cours mondial c.a.f. Djedda); et**
- **I est la quantité d'orge importée.**

ANNEXE 1**COÛT D'OPPORTUNITÉ POUR LES PRÊTS TOTAUX À TAUX ZÉRO****Accordés par le fonds de développement agricole****Période considérée: Année civile 2019**

Année	Montant des prêts totaux (millions de SAR)	Taux d'intérêt moyen (en %)	Coût d'opportunité (millions de SAR)
2019	1 886	2 631	49,62

Source: Fonds de développement agricole (FDA) et Agence monétaire saoudienne (SAMA).

ANNEXE 2**Calcul de la subvention relative aux aliments pour bétail****Période considérée: Année civile 2019**

Désignation des produits initiaux	Année civile 2017	Type(s) de mesure(s)	Prix de référence (SAR/t)	Prix payé par les éleveurs (SAR/t)	Quantité (t)	Redevances/ prélèvements connexes	Soutien total (millions de SAR)	Sources des données
1	2	3	5	4	6	7	8	9
Bétail: Subvention aux intrants								SAGO
Orge importée			771	800	5 175,060		-150,08	
Orge d'origine nationale			-	-	0		0	
Total							-150,08	